

LES ÉTUDES AVANCÉES: UN GUIDE PRATIQUE

Revu par Martha Crago, juillet 2003

Note: Ce Guide a été publié par l'Association canadienne pour les études avancées (maintenant appelé l'Association canadienne pour les études supérieures) en 1992. Le livret n'est plus disponible. Bien que quelques aspects des études supérieures aient changés depuis 1992, l'ensemble du Guide est encore approprié. L'ACÉS rend ce document disponible comme service aux étudiants, aux professeurs et à d'autres personnes engagées dans les programmes des études supérieures.

Copyright© Association canadienne pour les études avancées, 1992

Le document à été revu par Martha Crago en juillet 2003

Avant-propos

Chaque année, plus de cent mille étudiants s'inscrivent dans des programmes d'études avancées dans plus d'une soixantaine d'universités canadiennes. Ce document s'adresse à ces étudiants, aux professeurs qui les encadrent ainsi qu'aux départements et autres unités administrant ces programmes.

Les partenaires

Ce guide s'adresse aux étudiants inscrits dans des programmes de maîtrise ou de doctorat orientés vers la recherche et offerts par les universités canadiennes. Il traite des raisons conduisant aux études avancées et propose un cheminement favorisant l'atteinte des objectifs poursuivis. Dès le départ, il faut convenir que des études en recherche impliquent un partenariat entre un étudiant, son directeur de recherche et le département concerné. Du point de vue des étudiants, les études avancées ne doivent pas représenter une fin en soi mais plutôt un moyen d'atteindre un but. Dans la plupart des cas, ce but correspond à un emploi rémunérateur supposant un investissement de temps et de ressources financières. Cet investissement est, compte tenu de la carrière choisie, indispensable ou facultatif. Du point de vue des directeurs de recherche, les études avancées sont une partie intégrante de la vie universitaire et parfois de la recherche elle-même. En plus d'être une source d'inspiration, d'énergie et de satisfaction, les étudiants sont des assistants et des collaborateurs fort appréciés dont la présence constitue un facteur important dans l'obtention de fonds de recherche octroyés par les organismes fédéraux et provinciaux. Du point de vue des départements, des centres de recherche et des autres unités administratives offrant des programmes de maîtrise ou de doctorat, les études avancées représentent une composante essentielle de la recherche universitaire. Ce qui distingue les universités des autres

Pour les étudiants,
un moyen d'atteindre
un but

Les études avancées
sont indispensables à
la recherche

établissements scolaires, c'est leur mandat de faire de la recherche et de former des chercheurs. Par ailleurs, en rehaussant le niveau intellectuel de l'enseignement universitaire, les études avancées accentuent, dans l'opinion publique, la valeur des diplômes décernés. Comme c'est le cas pour la plupart des partenariats, la probabilité de réussite dans le contexte des études avancées est renforcée par le partage équilibré des droits et responsabilités des partenaires. Le présent guide fait état des différentes questions soulevées par cette problématique.

Le départ

La soif de connaître, voilà ce qui motive de nombreux étudiants à poursuivre des études avancées. Les frustrations et les privations, pas plus qu'un éventuel échec, ne peuvent remettre en question ce projet. Par ailleurs, un environnement culturel et familial sensibilisé à l'importance des études avancées joue sans contredit un rôle positif chez certains autres étudiants. Finalement, pour plusieurs, la décision se justifie par le choix d'une carrière qui nécessite un diplôme de deuxième ou de troisième cycle. Toutefois, quelle que soit sa motivation, tout étudiant se doit d'évaluer certaines des conséquences qu'entraîne la décision de poursuivre des études avancées.

Choix du directeur de recherche

Il arrive souvent que les étudiants qui envisagent de poursuivre leurs études aux niveaux supérieurs entament des démarches et élaborent une stratégie avant même d'avoir terminé leurs études de premier cycle. Quand la discipline le permet, ils essaient d'obtenir des emplois d'été dans des domaines axés sur la recherche afin de se faire une idée concrète de ce type d'activités. Ils s'informent sur le milieu de la recherche en général et sur les perspectives de carrière reliées à leurs champs d'intérêt. Ils visitent parfois les départements de plusieurs universités afin d'acquérir une meilleure connaissance de l'infrastructure et du système d'aide financière mis en place. Ils s'entretiennent avec d'éventuels directeurs de recherche sur les projets pouvant être supervisés et financés ainsi que sur les sujets susceptibles de les intéresser et pour lesquels ils peuvent se qualifier.

Le choix d'un directeur de recherche s'appuie évidemment sur d'autres critères comme le nombre de mémoires ou de thèses qu'il a dirigés avec succès et dans un temps raisonnable. La personnalité du directeur peut également jouer un rôle déterminant. Certains étudiants ont besoin de l'attention bienveillante d'un professeur qui, bien qu'excellent pédagogue, n'est pas une sommité dans son domaine, alors que d'autres réussissent bien dans l'environnement compétitif de l'équipe de recherche d'un professeur reconnu internationalement. Dans les sciences humaines, par ailleurs, le fait que les étudiants définissent souvent eux-

Toutes les raisons de poursuivre sont bonnes

Programme adéquat et encadrement approprié

mêmes leurs sujets de recherche rend difficile le choix d'un encadrement approprié. Dans ce cas, les départements constituent parfois des équipes de différents spécialistes pour superviser ces étudiants.

La relation entre les étudiants et leurs directeurs de recherche devrait se baser sur des objectifs et des qualités complémentaires. Les étudiants ne devraient jamais devenir totalement dépendants de leur directeur de recherche et auraient avantage à entretenir de bonnes relations de travail avec les autres collègues du département. Enfin, il faut se rappeler que la réussite des étudiants dans des délais raisonnables dépend de l'appui soutenu des départements.

Ressources financières

La plupart des étudiants ont besoin d'un soutien financier durant leurs études. Les organismes subventionnaires fédéraux tels les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, de même que les organismes provinciaux, octroient la majeure partie des bourses et subventions selon des exigences précises. Les secteurs de l'industrie et du commerce offrent également des bourses dans des domaines spécifiques. Dans les universités, les postes d'auxiliaires d'enseignement sont financés par le budget de fonctionnement alors que les bourses et les postes d'assistants de recherche le sont par le biais des fonds provenant des subventions et des contrats de recherche. La plupart des universités tiennent à jour des bases de données sur les divers types de financement et en publient une sélection appropriée dans leur annuaire ou autres documents. Au moment de l'admission dans un programme d'études avancées, il s'avère essentiel pour toutes les parties, étudiants, directeurs de recherche et administrateurs de programmes, de bien connaître le soutien disponible sous forme de bourses, de postes d'auxiliaires d'enseignement et d'assistants de recherche, pour quel but, durant quelle période, et pour quels services.

Le parcours

Étalement de la formation

C'est durant leur première année d'études avancées que les étudiants reçoivent la plus grande partie de la formation préalable à la recherche. Cette formation varie, bien sûr, en fonction de la discipline et du département concernés. Dans de nombreux programmes, il est normal de donner des cours de niveau supérieur et d'évaluer les étudiants au moyen d'examens ou de travaux écrits. Dans d'autres, des lectures dirigées ou le travail personnel suivis d'évaluations périodiques s'ajoutent aux cours. Néanmoins, on convient généralement que la première année

Établir des contacts avec les autres collègues

Les bourses sont assujetties à diverses exigences

S'informer des alternatives dès l'inscription

Les cours, les lectures dirigées, les séminaires

devrait également inclure l'introduction à la recherche et ne pas être uniquement consacrée à l'enseignement formel. Les étudiants devraient également participer à des séminaires de recherche et à des colloques scientifiques.

Choix du sujet de recherche

Une fois qu'un étudiant est inscrit dans un programme et qu'un professeur a convenu de travailler avec lui, la prochaine étape à considérer est le choix du sujet de recherche. Au niveau de la maîtrise, la recherche devrait être délimitée quant à sa longueur et au temps requis pour la terminer. Là où il n'y a pas de programmes de doctorat, les mémoires prennent parfois l'allure de mini-thèses qui sont sans proportion avec le bénéfice escompté. Dans les programmes de doctorat, le sujet de recherche déterminant souvent le plan de carrière de l'étudiant, une réflexion sérieuse et des avis judicieux sont souhaitables. Compte tenu de la discipline, l'étudiant pourra prendre part à l'une des principales recherches en cours dans le département. De plus, on constate une tendance, encouragée par les organismes subventionnaires, à promouvoir la recherche en équipe. La participation à de telles équipes profite aux étudiants. Si, dans ce contexte, le choix du sujet de recherche est partiellement déterminé par les projets eux-mêmes, la planification rigoureuse de tels projets mène par ailleurs à des taux de réussite élevés chez les étudiants. Dans d'autres cas, le choix d'un sujet peut dépendre du directeur de recherche pressenti qui peut proposer un choix de sujets de recherche possibles. Éviter les sujets trop ambitieux ou hasardeux. Lorsqu'il propose un sujet particulier, le directeur de recherche doit être convaincu que l'étudiant, s'il travaille avec acharnement et possède des habiletés suffisantes, mènera sa recherche à terme. Par ailleurs, lorsqu'une piste de recherche prometteuse présente un aboutissement incertain, l'étudiant et son directeur de recherche devraient prévoir une solution de rechange au cas où quelque difficulté inattendue surviendrait.

Nécessité d'une planification

Après avoir choisi un sujet de recherche, l'étudiant devrait, avec l'aide de son directeur de recherche, planifier de façon réaliste le travail qui l'attend en tenant compte des règles du département et de l'université aussi bien que de ses contraintes personnelles et autres responsabilités. Ce plan écrit devrait être révisé par le directeur de recherche et le comité de programme.

Il devrait contenir les principales étapes appropriées que l'étudiant devrait respecter. Il devrait être entre les mains du directeur de programme et constituer le cadre de référence de l'étudiant, du directeur de recherche et du département dans le processus d'évaluation. L'étudiant devrait noter par écrit, de façon

Les organismes subventionnaires encouragent la recherche conjointe

Des étapes doivent être déterminées avec réalisme

L'examen décisif pour les étudiants au doctorat

méthodique, les progrès réalisés et toute autre chose pertinente à son cheminement.

Pour des étudiants inscrits au doctorat, il existe habituellement une étape décisive qui leur indique s'ils peuvent poursuivre leurs études. C'est l'examen de synthèse ou examen doctoral qui comprend des examens oraux ou écrits évalués par un jury formé du directeur de recherche et d'autres professeurs. Cet examen varie considérablement d'une université à l'autre, de même que d'une discipline à l'autre. Dans certains cas, il s'agit d'un jugement définitif par lequel l'étudiant sera autorisé ou non à poursuivre le programme. Dans d'autres, il s'agit d'un bilan qui sert à identifier certains aspects de la formation nécessitant une amélioration. Dans les deux cas, toutefois, les étudiants y consacrent souvent trop de temps et cette expérience, pour certains, peut même s'avérer traumatisante. Aussi, les règles du département et de l'université en regard de ces examens devraient être claires.

Raccourci pour obtenir un diplôme de doctorat

Dans certaines disciplines, plusieurs universités ont introduit le cheminement continu permettant à l'étudiant de se rendre au doctorat sans avoir terminé le programme de maîtrise. Certaines universités permettent aussi à des étudiants doués d'entrer directement dans des programmes de doctorat après le baccalauréat. Par ailleurs, il existe parfois une possibilité, pour les étudiants qui ne peuvent pas compléter leur programme de doctorat, de s'inscrire à un programme de maîtrise dans la même discipline. Il revient alors à la faculté d'études avancées de l'université de déterminer les conditions précises qui permettront à un étudiant d'obtenir un diplôme de maîtrise au lieu de doctorat.

L'arrivée

Analyse, synthèse et rédaction

Alterner la rédaction avec la recherche

Fréquemment les étudiants conçoivent la réalisation d'une thèse comme une recherche à mener suivie d'une rédaction. Ils sont contents lorsqu'ils ont terminé la recherche parce qu'ils n'ont plus qu'à rédiger. Plusieurs années peuvent cependant passer sans qu'ils aient mis un point final au travail. En fait, une fois le projet défini, la recherche est généralement agréable et relativement facile, tandis que la rédaction est toujours exigeante, particulièrement quand on l'a réservée pour la fin. Pour cette raison, on devrait encourager les étudiants à alterner la rédaction avec la recherche en tout temps. Il faut noter ici le problème de combiner la rédaction d'une thèse avec un emploi à plein temps. L'on devrait inciter et aider les étudiants à trouver les moyens de terminer leur thèse avant de quitter l'université.

Les risques de la
prolixité et des
longueurs

Nous devons soulever ici deux points particuliers. En premier lieu, la thèse ne devrait pas être plus longue que nécessaire. Elle devrait démontrer une compréhension des fondements de la recherche, expliquer clairement les méthodes utilisées, présenter les résultats et discuter des conclusions à l'intérieur d'un cadre approprié. La prolixité et les additions inutiles devraient être évitées à tout prix. Ils distraient des questions abordées et offrent aux examinateurs des cibles faciles pour la critique.

La clarté des idées
se reflète dans
l'écriture

En deuxième lieu, à moins que l'étudiant ne soit particulièrement doué pour l'écriture, le recours aux ouvrages portant sur cet art ne pourra nuire à la thèse. Il s'agit là bien plus que de rendre la lecture de la thèse agréable pour les examinateurs. Un texte embrouillé reflète souvent une pensée confuse. Par contre, un étudiant qui maîtrise l'écriture s'apercevra rapidement qu'un problème de formulation provient souvent d'un défaut de compréhension. Les universités et départements imposent habituellement des normes de rédaction des mémoires et thèses. Les étudiants devraient s'en informer avant d'entreprendre la rédaction.

La plupart des universités acceptent une thèse reposant sur un ensemble d'articles écrits dans le format de publication de la discipline.

Communications et publications

Soumettre ses
travaux lors de
séminaires ou de
colloques

Les directeurs de recherche devraient encourager leurs étudiants à faire des exposés, participer à des colloques et soumettre leurs travaux, même à l'état d'ébauche, pour publication. De telles activités entraînent de nombreux résultats positifs, dont une confiance en eux accrue, une meilleure appréciation de leur recherche et plus de visibilité sur le marché du travail. Elles aident également les étudiants à acquérir les habiletés nécessaires pour poursuivre une carrière comme chercheur ou administrateur de recherche. Certains étudiants ne voient pas que des collègues peuvent s'intéresser davantage à des dimensions plus larges de la recherche et à son impact sur l'ensemble de la discipline. Voilà pourquoi on devrait fournir aux étudiants, en particulier vers la fin de la période de formation en recherche, lors du traitement des données, l'occasion de présenter leurs résultats à la critique générale afin qu'ils puissent à la fois tirer profit des commentaires et s'enrichir de nouveaux éléments de réflexion.

Réussite vs abandon

On ne saurait trop insister sur le besoin de stabilité financière au niveau des études avancées. De nombreux étudiants talentueux ont échoué parce qu'ils ont sous-estimé leurs besoins et qu'ils ont épuisé toutes les sources de soutien financier avant la fin de leurs études.

Outre l'insuffisance de financement, le temps est un ennemi majeur. Toutes les étapes à franchir sont beaucoup plus longues que ne le prévoient les étudiants qui n'ont pas l'expérience des études avancées. Le démarrage est presque toujours plus lent qu'on l'avait imaginé. Avec l'aide de leur directeur de recherche, les étudiants doivent planifier leur travail minutieusement s'ils veulent terminer dans les délais prévus.

Une autre cause fréquente de retard réside dans le fait que certains étudiants, ou leur directeur, ne sont jamais satisfaits de la recherche réalisée. Ils ne cessent de penser à de nouvelles manières de l'améliorer. Bref, ils n'arrivent jamais à la conclusion. Il ne faut pas verser dans le perfectionnisme et vaut mieux rédiger le travail qui a déjà été effectué. On serait alors en mesure de juger de la nécessité d'apporter ou non des modifications à la recherche.

Il arrive assez souvent que les données recueillies ou les résultats obtenus n'étayant pas le mémoire ou la thèse de façon adéquate et que cette lacune n'apparaisse qu'au moment de la rédaction. Les étudiants doivent alors trouver de nouvelles données, procéder à d'autres expériences ou effectuer de nouveaux calculs, de sorte que la rédaction est habituellement repoussée d'au moins six à douze mois. Ce délai peut même se prolonger si la cueillette des données dépend de facteurs saisonniers ou imprévisibles. De tels retards sont essentiellement dus à un manque de planification. Dans les domaines de recherche où une telle situation peut se présenter, il incombe au département de voir à minimiser les risques encourus.

Déontologie de la recherche

Il en va de la crédibilité de la démarche intellectuelle que les étudiants soient honnêtes et qu'ils puissent cautionner les faits sur lesquels leurs résultats sont fondés. Ils doivent faire appel à une méthodologie appropriée à leur discipline, avoir dûment cité les sources d'information consultées et pouvoir défendre leur travail lors d'un examen public. Engagés eux-mêmes dans ce processus, les directeurs de recherche doivent démontrer un professionnalisme constant.

Les étudiants ont besoin de stabilité financière

Éviter le piège du perfectionnisme

La crédibilité de la démarche intellectuelle

Honnêteté dans la démarche

Les facultés d'études avancées devraient se doter de normes, en regard de la recherche, qui définissent les droits et responsabilités des étudiants, des directeurs de recherche et des départements, ainsi que les modalités assurant le respect de ces droits et responsabilités. De plus, des procédures doivent être prévues pour faire face à d'éventuels litiges entre ces différents intervenants. En particulier, la nature des relations entre l'étudiant et son directeur de recherche appelle des mesures traitant des situations conflictuelles comme le harcèlement, la discrimination et l'exploitation intellectuelle.

Originalité des résultats

L'originalité figure parmi les exigences fondamentales d'une thèse de doctorat. En effet, une thèse de doctorat doit toujours faire avancer les connaissances d'une discipline donnée. Tous les programmes orientés vers la recherche doivent assurer une formation de scientifique et de penseur capable de situer, de façon éloquente, ces nouvelles connaissances dans un contexte plus large et de guider la recherche d'autres étudiants de même discipline.

Droits à la propriété intellectuelle

Les étudiants doivent obtenir de la part de leur directeur de recherche la reconnaissance de leurs contributions à des publications et ce, avant et après la soutenance de leur thèse. Cela s'avère particulièrement important lorsque la recherche d'un étudiant fait partie d'un projet mené par une équipe et que certains résultats de ce projet ont déjà été publiés, soit par un étudiant et son directeur de recherche, soit par d'autres membres de l'équipe. Une politique départementale devrait établir clairement les droits respectifs des étudiants, de leurs directeurs de recherche et des autres collaborateurs en matière de publication des résultats d'une recherche conjointe. On peut également soulever la question de savoir si un étudiant conserve la propriété intellectuelle sur des articles déjà publiés. Il arrive que des revues scientifiques et des maisons d'édition détiennent les droits de publication de ces articles et les étudiants doivent alors demander la permission d'en inclure des extraits dans leur thèse pour pouvoir en obtenir les droits d'auteur. Dans le cas d'une thèse reposant entièrement sur des textes qui ont déjà été publiés ou d'une œuvre d'art, des règles et procédures devraient être convenues, par écrit, lors de l'admission. Dans le cas de recherche ayant une valeur immédiate ou éventuelle au plan commercial, ou si la nature des résultats implique qu'ils ne soient pas divulgués pendant un certain temps, la confidentialité de la soutenance de la thèse fait surgir d'autres questions d'ordre déontologique qui doivent être prévues par l'université. Dans des cas semblables, des règlements doivent définir

Directives quant aux droits et responsabilités

L'exigence fondamentale des mémoires et thèses

Les contributions individuelles dans les recherches conjointes

Autorisation pour utiliser du matériel déjà publié

sans équivoque les droits de l'étudiant à une diffusion restreinte des résultats de la recherche tout en satisfaisant aux exigences du programme.

La question des droits d'auteur et de la paternité des résultats d'une recherche devrait être réglée au début du programme selon les directives et politiques départementales. Dans le cas des travaux en collaboration et en équipe, il est souvent difficile d'identifier les contributions originales de chaque personne dans l'ensemble d'un projet de recherche. Dans ces cas, il est particulièrement important de s'en remettre aux objectifs spécifiques assignés à chaque membre de l'équipe et de pouvoir consulter les rapports des communications qui témoignent de la contribution individuelle des chercheurs.

Conflits d'intérêts

Dans le cas de recherche interdisciplinaire et de recherche en équipe, il est important d'avoir des règles académiques et administratives pour gérer des conflits relatifs aux programmes interdisciplinaires, interdépartementaux et interuniversitaires, de même que ceux relatifs à la participation de partenaires non universitaires dans l'enseignement et la direction de recherche. Pour protéger les étudiants et les directeurs de recherche, il est particulièrement important que les relations entre tous les partenaires soient libres de conflits d'intérêts, que ce soit aux plans personnel, financier ou autres. Dans tous les cas, les responsabilités et droits spécifiques des participants doivent être formellement définis et les règlements des universités doivent déterminer le cadre dans lequel s'exercent les relations entre les programmes d'études avancées, les étudiants, les directeurs de recherche et les partenaires externes.

Les droits d'auteur et la paternité des résultats

Nécessité de politiques clairement établies

Questionnaires

Le but de ce guide était d'identifier les principales dimensions des relations entre les étudiants inscrits dans des programmes d'études avancées, les directeurs de recherche et les départements. Il s'agissait de définir le cadre approprié dans lequel les étudiants et les professeurs pourraient collaborer avec une probabilité optimale de succès. Les questions suivantes en rappellent les principaux points.

Pour les étudiants

- Avez-vous évalué vos besoins financiers durant vos études et les avez-vous planifiés?
- Avez-vous obtenu du département un engagement par écrit qui décrit dans quel but, durant quelle période et pour quels services vous obtiendrez un soutien financier déterminé?
- Avez-vous planifié votre recherche en fonction d'étapes à franchir dans un délai raisonnable?
- Avez-vous discuté de votre plan de travail avec votre directeur de recherche et convenu des étapes

et des délais?

- Prenez-vous systématiquement note des progrès de vos travaux et de vos résultats, et êtes-vous capable de répondre aux questions relatives aux étapes franchies?
- Quels progrès avez-vous enregistrés par rapport à votre programme d'études au cours des derniers mois?
- Avez-vous rédigé une version préliminaire de la portion de la recherche complétée et y a-t-il des tableaux, graphiques ou autres compléments à la recherche que vous pourriez préparer à cette étape-ci?
- Avez-vous soumis la version préliminaire et les résultats de votre recherche à vos collègues et ont-ils trouvé votre présentation claire et votre argumentation bien articulée?
- Quel est votre calendrier pour compléter les dernières étapes de votre recherche et en achever la rédaction?
- Quelles sont les autres conditions à remplir pour compléter votre programme et quand prévoyez-vous être diplômé?

Pour les directeurs de recherche

- Est-ce que les sujets de recherche de vos étudiants sont bien définis et réalisables dans des délais raisonnables?
- Avez-vous discuté des stratégies possibles et des différentes approches méthodologiques avec vos étudiants après avoir convenu d'un sujet de recherche?
- Avez-vous fixé un calendrier des rencontres individuelles avec vos étudiants afin d'évaluer leurs progrès en regard de la planification de leur recherche?
- Avez-vous développé une méthode pour aider vos étudiants à cibler leur sujet de recherche le plus tôt possible dans le programme?
- Avez-vous donné à vos étudiants une idée de la longueur appropriée d'une thèse dans votre discipline?
- Avez-vous fourni à vos étudiants les directives concernant la rédaction et la présentation de leur recherche?
- Est-ce que vos étudiants prennent note régulièrement de l'évaluation de leurs travaux et vérifiez-vous périodiquement si ces notes sont prises systématiquement et adéquatement?
- Êtes-vous au courant des étapes que vos étudiants auront à franchir dans les prochains mois?
- Avez-vous offert à vos étudiants l'occasion de participer à des séminaires de recherche et à des colloques pour y présenter leurs travaux?
- Avez-vous abordé avec vos étudiants la question des droits à la propriété intellectuelle et la paternité des droits d'auteur dans le cas des recherches conjointes?

Pour les départements

- A-t-il été convenu avec vos étudiants, par écrit, des revenus sous forme de bourses, subventions, postes d'auxiliaires d'enseignement ou d'assistants de recherche qu'ils recevront durant leurs études?
- Y a-t-il un document qui décrit les responsabilités des directeurs de recherche?

- A-t-il été prévu une façon d'aider les étudiants à choisir le bon directeur de recherche?
- A-t-il été convenu avec les étudiants d'un plan de travail indiquant les objectifs de leur recherche et les moyens d'y parvenir?
- Les étudiants doivent-ils présenter, à intervalles réguliers, des rapports évalués par des membres du département autres que leur directeur de recherche?
- Les étudiants, les directeurs de recherche et les comités de programmes se rencontrent-ils régulièrement pour évaluer les difficultés et les progrès des étudiants?
- Les étudiants ont-ils un calendrier réaliste pour rédiger leur thèse et compléter leur programme?
- Vos étudiants sont-ils invités à participer, dans le cadre d'activités départementales, à des séminaires de recherche et à des colloques?
- Existe-t-il des directives sur les rôles des co-directeurs de recherche?
- Existe-t-il des directives sur les recherches conjointe

Bibliographie

- Déontologie. Ottawa: Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1992.
- Répertoire des universités canadiennes. Ottawa: Association des universités et collèges du Canada, 1991.
- Research Student and Supervisor: An Approach to Good Supervisory Practice. Washington, D.C.: Council of Graduate Schools, 1990.
- Research Student and Supervisor: A Guide to Good Supervisory Practice. Swindon, England: Science and Engineering Research Council, 1983.
- Sharing Intellectual Property. St. John's, Newfoundland: Association canadienne pour les études avancées, 1986.
- The Doctor of Philosophy Degree. Washington, D.C.: Council of Graduate Schools, 1990

Remerciements

L'Association canadienne pour les études avancées tient à exprimer sa gratitude pour le temps et le soin que M. Manfred E. Szabo, ex-doyen des études avancées de l'Université Concordia, a mis à la réalisation de ce document.

L'Association remercie M. Jules B. LaPidus, président du Council of Graduate Schools, d'avoir permis l'utilisation d'extraits de la version américaine de ce document. Elle veut également féliciter le Science and Engineering Research Council de Grande-Bretagne pour son initiative d'avoir soulevé, dans ses grandes lignes, la question de l'encadrement des étudiants universitaires aux niveaux supérieurs.

L'Association est reconnaissante envers le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour leur

généreux appui financier à ce projet, et plus particulièrement envers M. Robert J. Kavanagh, du CRSNG, et Mme Carole Ann Murphy, du CRSH, pour leurs commentaires judicieux.

L'Association, enfin, voudrait mentionner la précieuse collaboration des doyens d'études avancées et autres membres de la communauté universitaire qui sont intervenus de diverses façons dans la production de ce document.